



Jacques Baud – honteusement abandonné par son propre pays.

Réflexions sur la nouvelle année - et Jacques Baud

2025 a été une année qui s'est écoulée plus rapidement que presque toutes les autres. Beaucoup de choses ont changé, malheureusement pour le pire.

Peter Hänseler

mer. 31 déc. 2025

Comprendre le monde devient de plus en plus difficile, et au moment même où l'on croit enfin l'avoir compris, tout change à nouveau — vous obligeant à tout reprendre depuis le début.

La plupart des politiciens, qui mènent ce jeu, songent d'abord à leur propre fortune et à leurs intérêts, délaissant la mission que leurs électeurs leur ont confiée — lorsqu'ils ont été élus, ce qui est de moins en moins fréquent.

Si la vie est fascinante pour un observateur géopolitique, elle se révèle dévastatrice pour des millions de personnes, prises au piège de conflits d'intérêts multiples et contraintes d'assister à la destruction de leur existence, ainsi que de celle de leurs proches — enfants, parents et voisins.

L'exemple le plus récent, bien connu et portant un nom, est celui de Jacques Baud, qui, en tant qu'analyste militaire parmi les plus objectifs, a finalement été sanctionné par l'UE pour avoir commis deux « crimes » : premièrement, ses analyses étaient justes ; deuxièmement, elles ne correspondaient pas aux vœux pieux grotesques des dames et messieurs non élus de Bruxelles.



Jacques Baud – honteusement abandonné par son propre pays.

Nous avons récemment qualifié l'UE d'organisation criminelle en raison du vol d'actifs russes. Aujourd'hui, en tant que fier citoyen suisse — mais pour combien de temps encore ? — je dois reconnaître que notre gouvernement ne s'est pas seulement discrédité en suivant l'exemple de Bruxelles, mais qu'il a également laissé un citoyen suisse livré en pâture aux loups, manquant à son devoir de protection et démontrant ainsi que même les avis des experts les plus objectifs ne bénéficient plus de la moindre protection de la part du gouvernement suisse.

Comment justifier cette accusation incroyable ? Tout d'abord, l'ambassadrice suisse à Bruxelles n'a pas seulement omis de contacter Jacques Baud immédiatement lorsqu'elle a appris (le 12 décembre) que Jacques Baud serait sanctionné le 15 décembre, mais elle a également refusé de lui parler lorsqu'il a pris l'initiative de contacter l'ambassade de son pays. Le Conseil fédéral suisse n'a pas jugé nécessaire d'inscrire le cas Baud à l'ordre du jour de la réunion du Conseil fédéral lorsqu'il a appris que ce patriote suisse, qui avait servi la Confédération suisse toute sa vie, allait être sanctionné. Pour moi, cela frôle la trahison, et je pense que tous les membres du Conseil fédéral, du DFAE et tous les employés impliqués dans la représentation suisse à Bruxelles sont passibles de poursuites pénales et civiles.

Le conseiller fédéral Jans a clairement exprimé sa position en réponse à une question d'un journaliste de [Weltwoche](#) : avec un sourire, il a manifesté sa joie évidente que l'affaire Baud n'ait pas été discutée au Conseil fédéral. On peut aussi voir les choses du bon côté : Jans et ses acolytes ne peuvent pas tomber plus bas – nous rêvons de la reconstruction culturelle et sociale de la Suisse.



Droits d'auteur : Peter Hanseler et Adriano Ackermann

Une partie de notre équipe s'est réunie avec des amis pour fêter Noël le 19 décembre. Ce fut merveilleux, mais nous étions tous pensifs et nos pensées allaient à Jacques Baud.



Heureux d'être ensemble, mais pensifs – Jacques Baud est avec nous. De gauche à droite : Ralph Bosshard, Stefano di Lorenzo, Peter Hanseler, Maria Avilova, Auguste Maxime, René Zittlau

Au nom de tous nos auteurs et collaborateurs, je vous souhaite, à vous et à vos proches, de merveilleuses fêtes de fin d'année et une nouvelle année paisible !

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse Avilova, Maria Baud, Jacques Zittlau, René Jans, Beat Bosshard, Ralph Hanseler, Peter Di Lorenzo, Stefano L'UE Suisse L'UE Weltwoche